





# Centre équestre le Vergier

Responsable : Sylvie Basello

---

autres galop se passent pendant les vacances

- J'autorise la publication de photo où mon enfant apparaît sur le site Internet du club.
- le port de la bombe est **obligatoire** pour participer à un cours et la protection de dos aussi pour l'obstacle. les assurances refusent de couvrir un cavalier sans bombe, pour des raisons de sécurité et d'hygiène il est nécessaire d'avoir sa propre bombe pour venir au cours (le club en met à disposition pour les premières heures uniquement)
- Les enfants peuvent rester au club en dehors des horaires de cours mais nous ne pourrions être tenus pour responsables en cas d'accident car nous n'en assurons pas la garde.
- Le parking n'est pas gardé, votre véhicule reste sous votre responsabilité.
- J'accepte et je m'engage à respecter ce règlement en m'inscrivant au club.
- Pour plus de renseignement vous pouvez consulter régulièrement notre site internet [levergier.com](http://levergier.com)
- Se trouve également à votre disposition le tableau d'affichage qui vous permet d'être au courant des éventuelles modifications.
- Nous vous donnerons des informations concernant les concours, l'annulation éventuelle de cours en cas de neige ou autre, par mail ou téléphone.

**Signature ou à défaut la réception du règlement faisant foi d'acceptation de ce règlement**

Sylvie Basello (Gérante)

**Centre équestre le Vergier - 07570 Désaignes**

**Tél./fax : 04.75.06.61.52 / 06.79.42.20.95**

**e-mail : [centrelevier@wanadoo.fr](mailto:centrelevier@wanadoo.fr)**

**« Établissement habilité tourisme par arrêté préfectoral »**